



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 552 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a donné comme mandat au ministère du Travail d'évaluer la possibilité d'abroger la Loi sur les décrets de convention collective;

CONSIDÉRANT QUE les décrets actuels déterminent les conditions de travail minimales de plus de 90 000 employés au Québec et jouent un rôle actif dans la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE les conditions salariales et normatives fixées par décret incitent à la rétention du personnel, à la formation continue et à la professionnalisation des métiers;

CONSIDÉRANT QUE l'abrogation de cette loi exercerait une pression à la baisse sur les salaires ayant comme conséquence directe de fragiliser et d'appauvrir les employés assujettis;

CONSIDÉRANT QUE face à la hausse du coût de la vie, le décret joue un rôle de rempart face à la précarité.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de maintenir le cadre législatif sur les décrets de conventions collectives.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Alexandre Leduc
Député d'Hochelaga-Maisonneuve

30 mars 2026

Date de signature de l'extrait